

	FICHE METIER	N°1.6
	AUTOMATISME	
PRESTATIONS FORFAITAIRES		
Le périmètre technique (liste non exhaustive)		
Les équipements d'automatismes permettent le pilotage et la surveillance des installations CVC, électricité et des paramètres des locaux et environnementaux. Les systèmes ont été mis en œuvre par les laboratoires et peuvent être différents selon les bâtiments. Le détail est précisé dans les fiches bâtiments. Les prestations forfaitaires concernent les familles d'équipement suivantes : ➤ Les automates, ➤ Les régulateurs programmables, ➤ Les modules d'extension, ➤ Les cartes de communication, ➤ Toute câblerie, connectiques, instrumentation etc... Le PRESTATAIRE assure la maintenance des niveaux 1 à 4 comprenant : - L'établissement d'un diagnostic, - La relance des équipements, - Le remplacement par échange des matériels défectueux, - La vérification des parties électriques (capteurs, alimentations, etc...). Toutes les interventions et modifications sur les automatismes devront faire l'objet d'une validation par les CTB (Correspondants Techniques Bâtiments) Limite de prestation pour les automatismes : En fonction des laboratoires, l'accès sera plus ou moins limité.		

Spécificités de la fiche

Le PRESTATAIRE intègre dans les prestations forfaitaires les spécificités techniques, les tâches et interventions suivantes :

- Assurer le suivi des interventions d'automatisme suivant les DI de la GMAO (Gestion Maintenance Assistée par Ordinateur),
- Intervenir et/ou configurer l'ensemble des capteurs et actionneurs liés aux équipements,
- Configurer les équipements,
- Intervenir sur la communication entre les équipements et la GTB ainsi que sur les réseaux de terrain,
- Etre en capacité et en possibilité de se connecter sur les automates pour l'analyse des programmes,
- Participer à l'optimisation des régulations,
- Accompagner sur le choix de l'architecture matériel ainsi que le choix des composants et des instruments,
- Réaliser des études de faisabilité d'automatisme,
- Rédiger et modifier les analyses fonctionnelles,
- Programmation des équipements,
- Réalisation de tests unitaires, tests d'intégration, simulations en plateforme ou en atelier,
- Rédaction des manuels opérateurs et des manuels de maintenance,

PRESTATIONS FORFAITAIRES

Spécificités de la fiche - suite

- Tests des entrées-sorties, réglages des capteurs, actionneurs, instruments,
- Mise en service et tests des systèmes de communication - Contrôle des entrées-sorties réseaux,
- Mise en service et réglages des systèmes de contrôle et des applications,
- Accompagnement sur l'obsolescence du matériel, mise à jour des documents,
- Sauvegarde et traçabilité documentaire des programmes,
- Suivi des indicateurs (Ex : Nombres de demandes traitées, temps de résolution, domaines d'intervention, type d'installation, etc.)
- S'engager à assurer la formation de son personnel aux matériels et logiciels installés sur le Site,
- Mise à jour des vues et des animations de la GTB,
- Assurer la formation du personnel de Sécurité-Sûreté pour la réalisation l'ensemble des essais de bon fonctionnement,
- Suivi sur Superviseur GTB de l'état de la distribution électrique,
- Réaliser une visite annuelle en présence des différents intervenants automatismes afin de prendre connaissance de l'architecture et de l'infrastructure installée,

Le PRESTATAIRE s'engage à réaliser une visite préventive mensuelle pour vérifier le bon fonctionnement, les sauvegardes applicatives, les réglages et mise au point nécessaire au fonctionnement optimal des installations.

L'ensemble des modifications apportées aux GTB devront être consignées.